



## ASSOCIATION DES SOMMELIERS DE NICE COTE D'AZUR PROVENCE



Château de Crémat  
442 Chemin de Crémat  
06200 NICE

*Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre association qui se tiendra le 8 Février 2016 à 9h30 au Château de Crémat à Nice.*

*L'ordre du jour sera le suivant :*

- 1- Rapport moral du Président,*
- 2- Rapport financier du Trésorier,*
- 3- Rapport d'activité 2016*
- 4- Modification des (Statuts) de l'Association,*
- 5- Création d'une commission des sages,*
- 6- La composition du bureau 2016,*
- 7- Parole du délégué à la Jeunesse et ses propositions,*
- 8- Parole de la responsable des concours,*
- 9- Parole de Bernard Fromager responsable de la Commission des Maîtres Sommeliers –*

*Messieurs Ludovic Parfait, Jean Pierre Buffo, Denis Camel et Christian Belmanne à la demande du président de l'ASNCAP sont invité de préparer leur dossier de Maître Sommelier.*

- 10- Parole de Denis Camel auteur du Guide des vins de Provence,*
- 11- Questions diverses, veuillez adresser vos questions au [contact@asncap.fr](mailto:contact@asncap.fr) avant le 1<sup>er</sup> Février*

*Les membres qui souhaitent présenter leur candidature pour entrer au bureau ont prié de se manifester dès maintenant en précisant leur programme au [contact@asncap.fr](mailto:contact@asncap.fr).*

*Par ailleurs, nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier. (Pouvoir)*

*Nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur et Cher(e) adhérent(e), l'assurance de nos salutations les meilleures.*

ASNCAP

